Agent | Agente de gardiennage chez G4S Training : formation de base

RÉF | 5653

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir l'attestation de compétences générale d'agent(e) de gardiennage indispensable pour pouvoir exercer cette profession.

Programme

Obtention de l'Attestation de compétence générale 'Agent de gardiennage' (139h si pas en possession du/de la candidat.e):

- **Organisation du secteur du gardiennage :** 4 heures de cours ;
- **Étude de la règlementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et des obligations de l'agent(e) de gardiennage :** 24 heures de cours ;
- **Droits fondamentaux et autres compétences et obligations pertinentes :** 8 heures de cours ;
- **Aptitudes de communication :** 12 heures de cours ;
- **Approche des conflits :** 12 heures de cours ;
- **Formation sociétale et culturelle :** 12 heures de cours ;
- **Observation, évaluation des risques et rapport :** 12 heures de cours ;
- **Techniques d'esquive :** 12 heures de cours ;
- **Réaction adaptée en cas de situation de crise :** 8 heures de cours ;
- **Secouriste d'entreprise :** 15 heures de cours ;
- **Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire :** 8 heures de cours ;
- **Rapports sociaux et conventions collectives :** 4 heures de cours ;
- **Pratique des méthodes et techniques de gardiennage :** 8 heures de cours.

Insertion professionnelle : dans l'année qui suit la réussite de la formation, les candidat.e.s seront engagé.e.s par

l'entreprise G4S pour une durée minimale de 3 mois.

Certification(s) visée(s)

Attestation de compétence générale agent de gardiennage Formation de base

Type de formation

Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

6 semaines

Horaire

en journée temps plein

Début

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. Plusieurs fois par an.

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être Ressortissant Union européenne. Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

- Être domicilié(e) en Région bruxelloise.
- Au plus tard au moment de l'entretien de motivation, la possession du **permis B** et une voiture à disposition **en permanence** sont imposées par G4S
- Passer un **test ELAO de niveau de néerlandais** dans une **antenne d'Actiris** (résultat papier du test à remettre à G4S)

Conditions spécifiques de la loi sur la sécurité privée et particulière :
- Pouvoir fournir un extrait de casier judiciaire vierge modèle "article 596, alinéa 1"
- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou de la COnfédération Suisse **et** avoir sa résidence principale dans un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou dans la Confédéraition Suisse
- Ne pas avoir travaillé dans un service de police ou de renseignements au cours des 3 dernières années
- Ne pas exercer simultanément d'activité incompatible avec

le métier d'Agent de Gardiennage (ex. vente d'armes, détective privé, agent pénitentiaire...)

Pour accéder à la profession, vous devez satisfaire à une enquête de sécurité du Ministère de l'Intérieur (plus d'informations sur Vigilis - site du Ministère de l'Intérieur).

ATTENTION: Si vous avez déjà reçu un mail de G4S vous signifiant une réponse négative par rapport à une entrée dans leur école de gardiennage, vous ne pourrez pas poser à nouveau votre candidature avant 12 mois calendrier.

Connaître

Test de raisonnement logique et entretien de motivation (à Bruxelles Formation métiers urbains)

Remarques

La formation est organisée par G4S Training à Asse.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n'y a pas d'inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Pour s'informer uniquement

La prochaine séance d'information concernant le métier et les formations d'agent de gardiennage aura lieu le mardi 14 mai 2024 après-midi. L'inscription à cette séance sera possible dès le mardi 07 mai 2024 à 10h en vous connectant à votre compte "Mon Dorifor". Attention : la participation à cette séance ne donne pas la possibilité de postuler à cette formation.

Organisme

Bruxelles Formation - BF métiers urbains
rue Picard 11
1000 Bruxelles

http://www.bruxellesformation.brussels

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation